

Le neuf janvier mil Sept Cent Treizante trois a été baptisée par
 nous sousigné Jeanne née d'heur fille légitime de Jean Fontenille
 journalier et de Francoise Bernier son épouse a été pour parrain
 Charles Beaumont gendre et pour marraine Claire Guinault fille
 tous deux de cette paroisse qui ont déclaré se savoir signer de C. Guinault
 Chesapeake Cure D'Avon